Numéro 141
Mercredi
7 mai 1980
Prix : 1 F
12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Giscard en campagne sur FR3 • Spécial économie : les vrais chiffres sur l'emploi, l'épargne, la conjoncture • François Mitterrand à Belgrade • Usinor Lorraine : la braderie continue • Peyrefitte aux Français : tremblez, vous voterez mieux • Albi : la crise municipale résolue, l'unité préservée • La police du premier mai : Paul Quilès interroge le ministre de l'Intérieur

La république présidentielle

Etrange régime, vraiment, que celui sous lequel vit la France de Giscard. Les équilibres constitutionnels y sont systématiquement ignorés et les pouvoirs confondus. Le président gouverne sans le gouvernement, et le gouvernement se passe du Parlement.

La pratique giscardienne du pouvoir solitaire a étendu le domaine dit « réservé » qu'aucun texte ne fonde. La fiction du partage des responsabilités de l'exécutif est maintenue par des artifices, comme celui utilisé, lundi soir encore, par le chef de l'Etat à FR3 consistant à dire : « J'ai demandé au Premier ministre d'avancer au 1er juin l'augmentation du minimum vieillesse prévue pour le 1er juillet ». Ainsi, les intéressés auront bien compris à qui ils devaient cette large largesse. C'était l'effet présidentiel recherché.

De même pour tout le reste du discours : le revenu agricole, la 5e semaine, les cotisations de Sécurité Sociale... je promets donc je suis... et si jamais je ne suis pas suivi, ce ne sera pas de ma faute. On peut se heurter à l'adversité dans un monde si angoissant.

Par-dessus les règles

Magie des mots. Puissance de l'image. Foin des institutions. La République parlementaire a au moins perdu son adjectif. Puisqu'au bout de six septième de septennat, et après une élection législative, Giscard et Barre n'ont toujours pas de majorité à l'Assemblée, ils s'en passent. En passant aussi par-dessus les règles. Par exemple, en légiférant de plus en plus par voie règlementaire, même si cela accroche quelques fois devant le Conseil constitutionnel. En recourant à la procédure viciée et vicieuse de la question de confiance à répétition pour faire passer des textes à la minorité de faveur, comme pour la loi de finances 1980. En occultant les travaux du Parlement par l'usage abusif de l'ordre du jour prioritaire pour empêcher que viennent les débats dont le pouvoir ne veut pas. Même lorsque tous les groupes de l'Assemblée le demandent, comme pour le 1er mai jour férié. Au besoin, en mettant les députés et les sénateurs en vacances.

Ainsi, des trois semaines de deux jours, aux prétextes de 1er mai, de 8 mai, et d'Ascension. On réussira ainsi à atteindre la mi-temps de la session... Toutes façons de faire qui réduisent le rôle du Parlement. Et contribuent à le discréditer. A moins que ce ne soit précisément l'objectif poursuivi.

Georges Fillioud

Journée de lutte du 13 mai

Les attaques du pouvoir contre la Sécurité Sociale appellent la riposte unitaire de toutes les forces populaires, qu'elles soient politiques, syndicales, associatives ou mutualistes.

Pour sa part, le Parti socialiste a engagé une vaste campagne de défense et de promotion de la Sécurité Sociale.

Dans les fédérations, ses élus, ses militants, ont mobilisé l'opinion, dialogué avec les associations et les syndicats, saisi les pouvoirs publics.

En particulier, le 21 avril, temps fort de la campagne, dans 85 départements, un parlementaire a animé l'action du Parti.

Le Parti socialiste se félicite de l'accord intervenu entre la F.e.n, la C.f.d.t, la C.g.t pour faire du 13 mai une journée de lutte.

Il regrette que cette initiative n'ait pu être prise dans le cadre de l'organisation de la plate-forme des 25.

Il appelle tous ses militants et ses élus à participer et à assurer le succès de cette journée unitaire.

Obsèques de Tito

La délégation du Parti socialiste français aux obsèques du Président Tito sera composée de François Mitterrand, Premier secrétaire, et de Lionel Jospin, Secrétaire national aux Relations internationales.

épinglé

« Nous n'avons pas entamé la campagne présidentielle, ce qui ne veut pas dire que l'on ne s'y prépare pas ».

Roger Chinaud, président du groupe U.d.f à l'Assemblée nationale Face au Public, France Inter, 9 avril 80.

La France, Giscard s'en fout, mais...

Le calendrier du candidat est avancé

Derrière les belles phrases, la petite politique. En affirmant l'autre soir à la télévision que l'objectif était d'avoir une conjoncture « aussi peu contrastée que possible » en 1980, le Président a laissé clairement apparaître le candidat.

Il ne s'agit pas, en effet, d'un objectif de nature économique. Sur le plan de la stricte rationnalité de l'économie libérale, il faudrait au contraire laisser l'économie française évoluer en phase avec celles des autres grands pays industrialisés. C'est à dire subir la récession en même temps que les autres - elle est déjà là aux Etats-Unis, et elle pointe le bout de son nez en Allemagne - puis tenter de redémarrer en même temps.

Dans la logique actuelle d'intégration de la France au système capitaliste, cela permettrait de limiter le déficit du commerce extérieur en modérant nos importations au moment où les marchés extérieurs se contractent et où nos exportations vont nécessairement marquer le pas.

Si Giscard se refuse à suivre cette logique, c'est bien sûr parce que le calendrier de la crise ne correspond pas à son calendrier électoral. Manque de chance, les élections présidentielles risquent d'avoir lieu au moment même où les économies occidentales seront au creux de la vague. Cela risque de compliquer une réélection dont l'Elysée sait, lui, qu'elle est loin d'être gagnée d'avance.

D'où le recours à un truc : les préfets et les trésoriers payeurs généraux ont reçu discrètement des consignes pour ne pas engager, avant les tous derniers mois de l'année, les crédits budgétaires. Et à ce moment là ils devront faire le forcing et dépenser à tout-va. Idem pour les entreprises publiques, les hôpitaux etc. Même stratégie à l'égard des banques. L'encadrement du crédit est d'autant plus strict ces mois-ci qu'il risque de devenir soudainement plus lâche à la veille du scrutin. Manipulation qui risque de coûter cher dans l'immédiat aux fournis-

(suite en page 4)

Le théorème de Giscard

Après le long hiver des investissements et des créations d'emploi, voilà venu le printemps des profits. Les unes après les autres les entreprises françaises annoncent des résultats financiers mirobolants pour 1979 et commentent ainsi l'activité pour le premier trimestre 1980 : c'est le meilleur depuis le dernier trimestre 1973...

Une pluie de dividendes et d'actions gratuites s'abat sur la Bourse. Celle-ci peut consolider sa forte hausse depuis deux ans due aux privilèges fiscaux instaurés par la loi Monory.

Quelques exemples : Rhône-Poulenc et P.u.k : + 300 %, C.f.p et Elf-Aquitaine + 100 et 400 %, Thomson C.s.f + 35 %, Sommer-Allibert + 100 %, Auxiliaire d'Entreprises : + 100 %, Bouygues + 50 %, Legrand + 44 %, Poliet : + 125 %, S.c.r.e.g + 90 %.

La distribution ne se porte pas mal non plus, merci pour elle : Radar + 34 %, Darty + 30 %, Goulet-Turpin + 500 % ! Le Printemps peut reprendre son dividende interrompu depuis cinq ans.

Quatre raisons à ces résultats :

— La baisse du pouvoir d'achat. La compression des salaires débouche sur la hausse des profits. C'est le principe des vases communiquants.

— La baisse des effectifs, le recours à une main d'œuvre précaire, au personnel intérimaire redonne aux entreprises la «souplesse», qu'elles avaient perdu grâce aux maigres conquêtes sociales en matière de garantie de l'emploi.

— La chute de l'investissement observée depuis 1974 provoque mécaniquement, par diminution des amortissements un relèvement des bénéfices. Est-ce le meilleur moyen de préparer l'avenir ?

— Enfin et surtout, c'est spectaculaire au niveau de la distribution, la libération des prix a permis d'accroître fortement les marges. Le printemps des profits est donc le printemps de l'inflation.

Où tout cela mène-t-il ? Certainement pas à une meilleure gestion et à des investissements productifs. Malgré le frisson du deuxième semestre 1979, le niveau de l'investissement productif privé (base 100 en 1975) se situe à 102, alors qu'il est de 115 en R.f.a, de 130 aux Etats-Unis et de plus de 140 au Japon.

Pendant ce temps, nos groupes utilisent leurs «trésors de guerre» (augmentations de capital + profits) pour se désendetter, ce qui est sain, et pour procéder à une gigantesque partie de monopoly industriel, achetant ou prenant des participations dans d'autres entreprises, le plus souvent à l'étranger : B.s.n vend son verre plat (hors France) à Pilkington pour racheter les parts de Générale Occidentale dans l'alimentaire, où la C.g.e, qui vient de racheter Fryden aux Etats-Unis et Ronéo-Vickens en Grande Bretagne a pris une participation minoritaire ; Thomson prend le contrôle de Nordmende, de Sylvania dans la télévision et rachète, avec C.g.e, Locatel pour éviter que cette société tombe entre les mains de Thorn qui a pris des accords avec les japonais.

Saint-Gobain a pris une participation dans Olivetti, Matra dans les Dernières Nouvelles d'Alsace ; P.u.k cherche à se débarrasser de ses aciers spéciaux, Rhône Poulenc s'interroge sur la pétrochimie.

Et pendant ce temps là, le marché intérieur s'effondre sous le coup des importations dès que la conjoncture s'améliore : du premier trimestre 1978 au premier trimestre 1980, les importations de produits manufacturés ont augmenté de plus de 30 %.

La libération des prix provoque la montée des profits qui permet d'investir à l'étranger et d'accroître les importations. C'est le théorème de Giscard.

La conjoncture en mai 1980

L'activité

Les signes de ralentissement indiqués il y a un mois se confirment : la production industrielle stagne, les mises en chantiers de logements, malgré un temps particulièrement clément, sont en diminution (- 17 % sur les deux premiers mois) sur 1979. La consommation des ménages, après l'augmentation de ces six derniers mois financée par une baisse sensible du taux d'épargne donne des premiers signes de fléchissement (automobile : - 6 % sur le premier trimestre).

A l'exportation, nos ventes rencontrent de plus en plus de difficultés du fait de la réappréciation du franc contre les monnaies européennes et contre le yen. La thèse officielle suivant laquelle la France bénéficierait d'un décalage conjoncturel en sa faveur vis-à-vis de la R.f.a et de l'Italie est infirmée par les évolutions récentes.

L'emploi

Les données publiées en mars (c.v.s) enregistrent un nouveau record absolu : 1.415.000 dens. Les offres, ce qui est nouveau, sont en sensible diminution. La France, malgré les douze mois de croissance inflationniste qu'elle vient de connaître, a eu le plus fort taux de croissance du chômage de la C.e.e. De nouvelles régions relativement épargnées jusque là, entrent en crise : Picardie + 13 %, Centre et Franche Comté + 17 %, Limousin 14 %, Auvergne et Bourgogne + 13 %. La réduction de la durée du travail bute sur le palier des quarante heures.

Le Commerce extérieur

Encore un nouveau record vient d'être battu : 5,8 milliards en mars (données c.v.s) soit sur le premier trimestre 14,7 milliards, c'est-à-dire sensiblement plus que les déficits de 1974 et 1976. Le déficit sur l'ensemble de l'année devrait dépasser 50 milliards de francs. Cette détérioration est loin d'être explicable par la seule augmentation des prix du pétrole. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de notre solde commercial avec la R.f.a et les Etats-Unis.

Solde commercial CAF-FOB

	1er Trim. 79	1er Trim. 80
RFA	- 2,5	- 4,3
E.U.	- 3,7	- 6,3

La stagnation (à un niveau élevé) des exportations depuis six mois montre la détérioration de notre compétitivité, et les effets pervers de la politique monétaire qui conduit à une révolution artificielle du franc.

En revanche les importations de produits manufacturés explosent.

Les prix et les salaires

La hausse des prix s'accélère : 1,2 % en mars soit, depuis un an 13,7 %. Cette accélération est essentiellement due à l' augmentation des prix manufacturés (hors énergie) et de certains services. Cette accélération observée en mars est d'autant plus préoccupante que les prix alimentaires ont été particulièrement stables (+ 0,5 %) et que cela ne saurait durer (dévaluation du franc vert, hausses des prix décidées à Bruxelles, redressement des cours de la viande, des fruits et légumes) et qu'en mars, traditionnellement, le poste logement est stable (pas de relevés).

Il n'y a aucune raison que l'on note un ralentissement (autre que statistique : par exemple les hausses des tarifs publics ont été concentrées en début d'année) puisque le profit est le même que celui de l'an passé. Certains secteurs se distinguent : automobiles (+ 13,5 %) et garages (+ 15,6 %), boissons non alcoolisées (+ 12,8 % : l'effet libération des prix joue à plein...) chaussures (+ 14,5 %).

Pour toutes les lignes de l'indice (des produits industriels) la hausse des six derniers mois au rythme annuel est supérieure à la hausse des douze derniers mois.

Quant aux salaires, ils ne suivent pas. La hausse du S.m.i.c ne fait que répercuter exactement la hausse des prix, mais ne tient pas compte de l'alourdissement des cotisations de Sécurité sociale. L'I.n.s.e.e, nouveau démenti infligé à Raymond Barre, vient d'établir que le revenu réel des ouvriers avait baissé en 1979.

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Edition : Gérard Colé
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris

Le point sur... l'épargne des ménages

Tous les ans les ménages conservent une partie de leur revenu : cette partie non dépensée s'appelle l'Epargne. Elle se cumule d'année en année pour constituer le patrimoine.

Schématiquement ce patrimoine est constitué de trois catégories de biens :
— les actifs financiers : actions, obligations, dépôts en banque ou dans les caisses d'épargne ;
— les actifs immobiliers : logement, immeubles, fonds de commerce ;
— les actifs «réels» : or, pierres précieuses, objets de collection.

On sait peu de chose, et ce n'est pas un hasard, sur la répartition de ce patrimoine entre les français sinon qu'elle est encore plus inégalitaire que la répartition des revenus. Et la politique conduite depuis 1974 a systématiquement renforcé cette tendance en favorisant les gros placements ou l'épargne spéculative et en spoliant l'épargne populaire.

L'enrichissement des uns

C'est d'abord la spéculation immobilière et foncière. Au lieu d'être un bien accessible à tous, le logement devient un placement dont la fiscalité privilégiée et la raréfication artificielle de l'offre (loi Galley) provoque la hausse continuelle.

Le prix moyen au m² a été multiplié par 2,5 en six ans à Paris et par 2,3 en Province. De quoi réaliser de substantielles plus values ! C'est ensuite le marché des actions, la Bourse. La plus value entre la fin 1977 et la fin 1979 atteint 91 milliards de francs, qui n'a profité qu'aux détenteurs d'actions et non à ceux qui sont venus acheter au prix fort des titres pour bénéficier des exonérations fiscales offertes par la loi Monory.

L'appauvrissement des autres

A l'inverse l'Epargne populaire a été spoliée. Sur la période 1974/78 les taux d'intérêt offerts aux déposants ont été délibérement inférieurs à l'inflation (sauf pour les très gros placements, eux non-plafonnés ce qui est particulièrement choquant). Pour les caisses d'Epargne et les livrets bancaires : 6,5 % (sauf en 1974 et 1980 : 7,5 %) alors que les taux d'inflation n'ont jamais été inférieurs à 9 %. Sur ces cinq dernières années la perte de valeur de cette épargne peut être chiffrée à près de 100 milliards de francs !

Pour les obligations, le mécanisme a été le même : l'écart entre le taux d'inflation et le taux d'intérêt étant quelques fois positif. Mais le revenu (au-dessus de 3000 F) n'était pas exonéré d'impôts, à la différence des livrets de Caisse d'Epargne : la perte en patrimoine sur la période 1974/79 peut-être évaluée à 50 milliards de francs !

Au total, l'épargne des ménages a été amputée de 150 milliards de francs.

Explications

Tout cela n'est pas un hasard. L'Etat, le pouvoir politique disposent de tous les instruments pour faire varier la valeur des patrimoines : fiscalité, politique foncière, politique monétaire. Les résultats mis en évidence ci-dessus sont donc la conséquence de choix délibérés. Cela s'appelle une politique de classe lorsque, simultanément, on impose aux taux d'intérêts des caisses d'épargne un niveau artificiellement faible mais que, de l'autre, on favorise la montée de la Bourse et du prix des terrains.

Il est donc parfaitement possible d'inverser cette politique en assurant une rémunération réelle positive à l'épargne populaire (au besoin en en indexant une partie) et en décourageant la spéculation : c'est ce que propose le Projet socialiste.

MEMENTO STATISTIQUE

	Mars 1980	Variations en % sur 1 mois	sur 3 mois	sur 1 an
Demandes d'emploi (en milliers) x	1 415,1	+ 1,8	+ 3,8	7,6
Offres d'emploi (en milliers) x	100,3	- 2,7	+ 1,6	+ 21,4
Règlements judiciaires d'entreprises x	1 341	- 6,2	+ 2,5	- 1,8
Prix de la consommation (1970 = 100)	242,1	+ 1,2	+ 4,2	+ 13,7
Prix des matières premières importées (1962 = 100)	n.d.	270,5	250,7	252,7
Bourse de Paris (fin 1972 = 100)	126,5	- 6,4	0,0	n.d.

Marché des changes	**au 29/4/80**	**au 1/4/80**	**au 1/1/80**	**au 1/1/79**
1 $	4.20	4.55	4.03	4.25
1 DM	2.33	2.30	2.34	2.30

	Mars 1980	1 mois avant	3 mois avant	1 an avant
Taux d'intérêt au jour le jour (en %)	12,96	12,17	12,17	6,77
Taux de couverture du commerce extérieur (en %) x	87,5	90,2	97,7	103,5
Production industrielle (1970 = 100) x	n.d.	135	135	131

x : Corrigé des variations saisonnières. n.d. : Non disponible.

LORRAINE

La mine de fer de Saizerais-Dieulouard, dernière exploitation ferrifère du Bassin de Nancy fermera au 30 juin 1981.

Propriété de S.a Pont-à-Mousson à 68 % et des aciéries de Pompey à 32 %, cette mine ouverte en 1952 produit actuellement 700.000 tonnes de minerai utilisé par les Aciéries de Neuves-Maisons.

Intégrées au Groupe Usinor dans le cadre de la restructuration de la sidérurgie, les Aciéries de Neuves-Maisons abandonnent ce minerai pour préférer, outre celui du Groupe, les minerais suédois pour lesquels usinor vient de signer un contrat de fourniture de un million de tonnes/an pendant 5 ans.

Ainsi donc, la braderie Usinor continue.

Après les fermetures des mines d'Angevillers, Metzange, Giraumont, c'est Saizerais et son excellent minerai qui sont sacrifiés sur l'autel du profit capitaliste.

L'abandon de nos richesses nationales, et surtout leur gachis, deviennent intolérables. Il s'ensuit le chômage ou la reconversion pour une partie des travailleurs : 52 préretraites sur 103 actifs.

Mais la certitude la plus absolue, c'est plus d'une centaine d'emplois perdus pour la seule région de Nancy, région qui actuellement est la plus profondément touchée de toute la grande région Lorraine.

Nous assurons nos camarades syndicalistes de notre soutien le plus total dans leur lutte contre cette fermeture scandaleuse.

R. Bouillon
Conseiller général du Canton de Neuves-Maisons

COREE DU SUD

Le Parti socialiste qui, en son temps, avait condamné le régime du président Park exprime son inquiétude devant la nouvelle vague de répression actuelle contre les ouvriers et les étudiants en Corée du Sud.

De plus, le Parti socialiste :
— dénonce fermement la condamnation à mort de Lee Jai-Moon et de trois de ses camarades, le 2 mai ;
— demande la libération du poète Kim Chai-Ha, symbole de la résistance au parkisme, toujours emprisonné ;
— exprime son souhait de voir enfin débuter le processus de démocratisation en Corée du Sud.

ISRAËL

Sur l'invitation du Parti travailliste Israëlien, une délégation de parlementaires socialistes français, conduite par Jean Poperen, se rendra en Israël du 11 au 17 mai pour y rencontrer des personnalités du Parti travailliste, ainsi que des représentants du gouvernement. Elle effectuera également des déplacements dans les zones de Cisjordanie et de Gaza.

AUX JOURNALISTES

En raison du voyage de François Mitterrand à Belgrade pour les obsèques du Président Tito, le «pot de presse» prévu jeudi le 8 mai à 18 h 00 au Siège du Parti, est annulé.

• Jeudi 8 mai, à 20 h, soirée-débat sur le thème **Islam et socialisme** organisée par l'I.s.e.r au 44 rue de Rennes, Paris 6e. Participants : Maxime Rodinson, Eric Rouleau, Alain Chenal, Lionel Jospin et Jean Pronteau, directeur de l'I.s.e.r.

• Dimanche 11 mai à Luzech (Lot) **Fête de la Rose** avec la participation de François Mitterrand et Paul Quilès.

Le projet Peyrefitte «Sécurité et liberté»

Condamner plus vite et plus fort

Restriction des libérations conditionnelles, exclusion des circonstances atténuantes et du sursis dans la majorité des cas où ils étaient jusqu'ici possibles, renforcement et instauration d'une «automaticité» des peines, faculté pour le parquet «d'accélérer le cours de la justice» en saisissant directement le tribunal correctionnel où la Chambre d'accusation de la cour d'appel sans passer par un juge d'instruction, réforme en trompe l'œil de la procédure des flagrants délits remplacée en fait par une procédure encore plus expéditive, institution d'un «habeas corpus» inapplicable dans la pratique...

Le projet de loi présenté au dernier Conseil des ministres par Alain Peyrefitte se présente comme une réponse à ces phénomènes maintes fois évoqués mais toujours aussi vagues que sont «le sentiment d'insécurité des Français» (plutôt en régression si on en croît la dernière enquête Figaro Sofres - cf *Riposte* du 30/04) et «la montée de la violence» sur laquelle les statistiques du ministère de l'Intérieur sont infinimement moins catégoriques que les gros titres à répétition de la presse Hersant.

Ironie ou cynisme

Le projet s'intitule «Sécurité et liberté». Ironie ou cynisme ? «Condamner plus vite et plus fort» eut mieux résumé le contenu d'un texte qui ne s'applique qu'à la délinquence contre les personnes et certains biens et ignore d'autres formes de crimes dont la montée est autrement inquiétante pour «la sécurité et la liberté» des Français : la délinquence de profit par exemple (infractions au code du travail, banque-routes frauduleuses, etc...) ou cette autre violence qui envoie au suicide et abat au calibre 11,43 les hommes politiques de la majorité.

Mais on a compris qu'en présentant ce projet immédiatement dénoncé par le syndicat de la magistrature comme «le plus autoritaire depuis Vichy» le Garde des Sceaux et le gouvernement visaient d'autres objectifs.

Le déroulement même de l'opération, en liaison avec les médias, est significatif à cet égard : précédée par une «une» du *Figaro* sur «Les Français inquiets de la montée de la violence», l'annonce en Conseil des ministres a été suivie, toujours dans *le Figaro*, d'un long interview de Peyrefitte conduit par un certain Jussy, chroniqueur du quotidien et par ailleurs, sous son véritable nom de Jean-Claude Soyer, magistrat et co-auteur du projet...

On ne sait quand le projet Peyrefitte sera soumis au Parlement, et s'il le sera au cours de la présente session. Mais son premier objectif est d'ores et déjà atteint : le débat sur «la violence» est relancé. Une certaine violence, faite pour provoquer une certaine peur : celle qui, on l'espère, fait bien voter le bourgeois.

Albi : crise municipale règlée

Prendre les moyens de ses objectifs

La crise au sein de la municipalité d'Albi a commencé il y a environ trois semaines par une intense campagne du Parti communiste contre la pression fiscale. En effet, c'est le 29 avril que devait être voté le budget primitif pour 1980, avec une augmentation de 32 % des impôts locaux.

Le 26 avril, les groupes socialiste, communiste, M.r.g, le maire socialiste, Michel Castel en tête, avaient fait une démarche commune auprès du préfet pour obtenir une augmentation de deux millions de la dotation générale de fonctionnement.

Le 29 avril, les communistes s'abstenaient de voter le budget. Ils proposaient que l'augmentation des impôts locaux soit ramenée à 26 % et que le vote du budget soit retardé de 15 jours : «C'était techniquement impossible, remarque un élu socialiste, et, qui plus est, la baisse de 26 % était fictive puisque il aurait fallu reporter l'augmentation sur le budget supplémentaire».

Devant l'abstention des communistes, les vingt et un élus socialistes et M.r.g demandèrent au maire de retirer leur délégation aux adjoints communistes. Michel Castel répondit que s'il envisageait, en effet, ce retrait, il se donnait quelques jours pour réfléchir et pour ouvrir des négociations.

Les négociations ont abouti, le 5 mai, à un accord. Un communiqué commun, signé également par les élus M.r.g, a été publié. Les deux groupes soulignent l'incompressibilité du budget et son élaboration démocratique. Compte tenu de cet accord, les délégations des adjoints communistes ne leur seront pas retirées.

Michel Castel tire la conclusion de cette crise : «Ce qui est important pour nous c'est que l'Union ait été préservée. mais je note une certaine contradiction entre la déclaration des élus communistes, le 29 avril et le communiqué commun qui souligne l'incompressibilité du budget».

Car l'augmentation de 32 % de la pression fiscale, cette année, s'explique par un retard de vingt cinq années en matière d'équipements. l'ancienne municipalité avait pour seule ligne politique de maintenir une pression fiscale très faible et s'était contentée de gérer les affaires courantes. Aussi, lorsque la gauche fut portée à la mairie en 1977, elle dû faire face à une absence presque totale d'équipements : même pas un gymnase pour cette ville de cinquante mille habitants !

En un demi-mandat, la municipalité d'Union de la gauche a dû «réaliser» tous azimuts : construction d'une salle omnisports, d'une grande crèche, amélioration des transports en commun, création d'une véritable restauration scolaire, mise en régie municipale des pompes funèbres, etc...

A Albi, le ton est maintenant à la sérénité et à l'apaisement.

La police du 1er mai

Paul Quilès, dans une question écrite déposée lundi, attire l'attention du ministre de l'Intérieur «sur son attitude et celle des forces de l'ordre à l'égard de la manifestation organisée le 1er mai par divers mouvements de protestation contre les violations des droits de l'homme dans le monde» et lui demande ce qui a justifié l'interdiction par ses services de cette manifestation, «interdiction qui contredit totalement les professions de foi gouvernementales en matière de défense des libertés dans le monde».

Licenciements et profits hexagonaux

Cent trente huit employés de Fives-Cail-Babcok vont se retrouver sur le carreau, En effet la multinationale qui les emplois a décidé de fermer ses ateliers de Givors (Rhône). Alors que F.c.b vient de réaliser pour 1979 un bénéfice de trente huit millions de francs et que ses activités à l'étranger, fondées sur l'exploitation d'une main d'œuvre à bas prix, sont prospères.

A remarquer que, dans le même temps, l'accroissement du chômage dans la région Rhône-Alpes a été supérieur à la moyenne nationale.

Franck Sérusclat, sénateur-maire de Saint-Fons, est intervenu auprès du Premier ministre pour qu'il fasse revenir F.c.b sur sa décision.

Le calendrier Giscard

(suite de la première page)

seurs de l'Etat et, d'une manière plus générale, aux entreprises qui, en toute logique, n'ajustent pas leurs échéances sur les dates des élections.

Manipulation qui risque aussi de grever dangereusement le déficit de la balance des paiements et de menacer la tenue du franc.

Comme on n'est pas à un truquage près, on diminuera aussi d'un point les cotisations sociales deux mois avant l'élection, sur le mode «C'est le vilain Barre qui vous avait imposé de payer plus, le gentil Giscard vous fait payer moins». Et, par le plus grand des hasards, la cinquième semaine de congés payés prendra effet en janvier 1981 !

Par avance, d'ailleurs, on peut deviner d'autres magouilles : sur les prix, par exemple, on va précipiter les hausses jusqu'en décembre moyennant quoi les indices des prix de janvier, février et mars seront mirifiques. Il ne serait pas plus étonnant que subitement, grâce à un nouveau pacte pour l'emploi fastueux (pour les employeurs), le chômage se mette à régresser à partir de février prochain. Pas de raison d'en être surpris, c'est exactement ce qui s'est produit avant les législatives de 1978.

Tout cela serait dérisoire si ces artifices ne mettaient en danger l'avenir. Mais qu'importe, doit se dire Giscard : «si je suis réélu, j'aurais sept ans pour préparer les dégâts, et si jamais j'étais battu... après moi le déluge !»

La conjoncture de M. le Candidat est servie. Qu'importe l'intérêt du pays !